

BÉNIN RÉVÉLÉ

MAGAZINE

PREMIÈRE ANNÉE. N°001 DE DÉCEMBRE 2017. MENSUEL. WWW.BENINREVELE.COM - GRATUIT. NE PEUT ÊTRE VENDU !

NOUVEAU

PATRICE TALON

20 mois et réformes INÉDITES

Le président de la République du Bénin qui a pris les rênes du pays le 06 avril 2016 et son équipe ont engagé de très nombreuses réformes. Bénin Révélé Magazine fait un zoom sur 20 principales parmi tant d'autres.

INNOVATION

Trois jeunes présentent l'innovant foyer Atingan au gouvernement

SERGE ADJOVI

« Patrice Talon est extrêmement impliqué dans les projets numériques »



ICT Media

STRATEGIES



- Veille stratégique
- Fourniture de contenus
- Edition magazines, journaux, rapports...
- Formation et Etudes
- Relations publiques
- E-reputation
- Création web

La tentation de la gloire !

PAR **PATRICE TALON**, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN.



L'élection à la Présidence de la République est quelque chose d'un peu de magique ! Cela se fait par la foi. Les électeurs n'ont aucune conviction de ce que nous sommes capable de faire réellement. Mais, ils ont foi en nous. Quel doit être notre rôle ? Quel doit être notre ambition ? Nous qui avons le mérite de la confiance naïve de nos électeurs. Quel est notre mérite ? C'est de pouvoir leur dire, voilà ce que nous avons promis, voilà ce que nous sommes capable de faire et de les laisser nous juger à la fin. Pas pour briguer un autre mandat. Ce n'est pas mon ambition et ce ne sera plus l'ambition de personne d'autre au Bénin je l'espère. Mais, pour finir notre vie sur terre avec un certain mérite et une gloire.

Je vais être un peu égoïste. Cette gloire, je la veux ! Je voudrais pouvoir, après avoir vécu une certaine satisfaction de la vie professionnelle, vivre cette satisfaction d'avoir contribué à faire bouger mon pays. Cette tentation de la gloire m'habite tous les jours. Je voudrais pouvoir rentrer dans l'histoire, dans le cœur de mes compatriotes à jamais ! C'est pourquoi pendant huit mois, inlassablement, nuits et jours, mon équipe et moi, nous avons mis en place une stratégie, un Programme d'actions gouvernementales : Le Bénin Révélé. Avec réalisme. Nous avons travaillé dur ! Parfois il m'arrivait d'aller au travail sans avoir dormi. J'ai pris cinq ans en quelques mois. Quand je me regarde parfois le matin, je me dis « Qu'est-ce que tu as vieilli ! » Mais, je suis très motivé.

Ce qui nous a guidé c'était notre volonté de bâtir les piliers, les fondations d'une société où les talents, les compétences, les volontés peuvent s'exprimer ! De sorte que le pays puisse vivre de son action, de son travail. Et que certains puissent s'enrichir. Avoir un meilleur confort de vie. Et que cela entraîne les autres à faire autant d'efforts... Ce qui paraît important pour nous, c'est de mettre le pays au travail. De faire des réformes nécessaires, d'avoir une administration compétente, efficace et peu couteuse.

Nous avons donc pris la peine d'identifier les projets et les moyens de financements. Nous les avons mesurés. Et nous avons une chance extraordinaire, c'est que l'opinion nous accompagne. Cela nous motive et nous encourage. Je suis certain que ce quinquennat va rentrer dans l'histoire.

ICT MEDIA
Your progress,
our success
Strategies



ICT MEDIA
Your progress,
our success
Strategies

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE

EDITION DES MAGAZINES - EDITION WEB
FOURNITURES DE CONTENUS MEDIATIQUES

Tél: +237 243 25 64 36 / 222 20 93 40

Email: contact@ictmedia.africa

Email: contact@ictmedia.cm

BP: 806 Yaoundé Cameroun

www.ictmedia.cm



Quel nouveau départ !

PAR BEUGAS – ORAIN DJOYUM, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

C'est une donnée qu'il faut relever avec insistance. Le gouvernement béninois sous l'ère de la Présidence de Patrice Talon est celui qui a effectué le plus grand nombre de réformes durant ses 20 premiers mois de gouvernance. Plus de 50 lois ont été adoptées durant cette période. Inédit ! Et ce n'est pas tout ! La toute première édition du mensuel Bénin Révélé Magazine que vous lisez en ce moment a choisi de vous présenter juste 20 réformes inédites effectuées durant les 20 premiers mois de la Présidence de Patrice Talon.

Savez-vous par exemple que dans quelques mois vous saurez à qui appartient réellement un terrain qu'on vous propose d'acheter juste après quelques clics sur le web, ceci grâce à l'informatisation en cours du cadastre et la mise en place de l'Agence nationale du domaine et du foncier ?

Savez-vous que bientôt seule la Police républicaine assurera la sécurité des citoyens avec la fusion en cours de la police et de la gendarmerie ? Savez-vous qu'il n'y a plus de longs délestages au Bénin, si non seulement de petites pannes techniques ? Savez-vous que l'Etat, en créant une Cellule de voyages officiels du Chef de l'Etat a économisé

16 milliards de F.Cfa en six mois seulement ? Savez-vous que dès la rentrée prochaine, le gouvernement ne nommera plus les enseignants et les formateurs et que cette tâche sera désormais du ressort du Conseil national de l'Education constitué de personnels non nommés par le gouvernement, mais élus par les divers corps de l'enseignement ?

Que de réformes donc ! Et le gouvernement n'est pas prêt de s'arrêter en si bon chemin. De manière globale, le gouvernement de Patrice Talon, dans son PAG, envisage d'engager durant son quinquennat 77 réformes dans tous les secteurs de la vie économique et politique nationales. Il est également prévu de mettre en œuvre plus de 500 projets prioritaires et 49 projets phares.

BÉNIN RÉVÉLÉ MAGAZINE

Présenter les actions du gouvernement pour parvenir à ces grandes ambitions ; montrer et présenter la contribution des acteurs privés de l'économie béninoise, l'apport des entreprises internationales et des partenaires étrangers ; présenter aux investisseurs les différentes possibilités d'investissement au Bénin. Voilà en quelque sorte ce que s'engage à vous proposer Bénin Révélé Magazine. Aussi,

« Savez-vous que l'Etat, en créant une Cellule de voyages officiels du Chef de l'Etat a économisé 16 milliards de F.Cfa en six mois seulement ? Savez-vous que dès la rentrée prochaine, ce ne sera plus le gouvernement qui nommera les enseignants et les formateurs ? »

le magazine présentera toutes ces initiatives de la jeunesse béninoise qui ose et qui entreprend par son ardeur au travail.

Pour cela, Bénin Révélé Mag vous propose deux supports : le premier, un magazine mensuel. Gratuitement distribué non seulement au Bénin, mais aussi dans les pays partenaires de l'Afrique et de l'occident. Le Pdf du magazine sera téléchargeable gratuitement sur notre site web www.beninrevele.com. Le second, un site web. Tous les jours, notre équipe vous proposera l'actualité non seulement des acteurs gouvernementaux, mais également celle des acteurs du secteur privé et des partenaires institutionnels qui participent à l'essor de l'économie béninoise.

Toutefois, le Magazine n'hésitera pas de présenter les freins et obstacles au développement qui peuvent être observés par certains acteurs publics ou privés. Cela dans le but, non pas de déconstruire, mais de construire. D'attirer l'attention afin de parvenir à un développement harmonieux du pays comme le veut le président Patrice Talon. Ce qui permettra de révéler le Bénin non seulement à l'ensemble des Béninois, où qu'ils soient, mais aussi à tout le monde entier.

Bonne lecture !

Dossier Spécial

Patrice Talon. 20 mois et 20 réformes inédites Page 12 - 24.



3.

3.

EDITO

Par Patrice TALON :
Pour que ce quinquennat rentre dans l'histoire !

5.

LA LETTRE DE L'EDITEUR

Par Beaugas-Orain DJOYUM :
Quel nouveau départ !



9.

8-9.

SUR L'ESTRADE

Daté Atavito Barnabé-Akayi, Pr Maxime da Cruz, Nunes Filho Ferreira Aloysio, Claudine Talon, Yélian Albéric Régis Ezin, Irys Gbessemehlan.

10.

GESTION PUBLIQUE

Patrice Talon : « Une candidature éventuelle en 2021 ? Ce serait indécident! Je vois la vie autrement »



20.

26.

ECONOMIE

26. Le budget 2018 du Bénin en baisse de plus de 147 milliards de F.Cfa
26. Le « Made in Benin » en promotion au Salon national de l'artisanat du Bénin 2017



27

26.

AGRICULTURE ET ELEVAGE

27. Des techniciens outillés pour booster la filière cunicole
27. Le riz béninois en promotion au troisième Salon de la qualité alimentaire



33.

33.

INFRASTRUCTURES

33. Après Vision City au Rwanda, Hope City au Ghana, le Bénin va lancer sa Sèmè City !

12-13. Patrice Talon. 20 mois et 20 réformes inédites.

14. La réforme du code foncier avec la digitalisation

14. De nouvelles conditions et procédures d'embauche.

15. L'identification unique des personnes : le RAVIP

15. La mise en place d'un fichier unique pour le traitement des paies de l'Etat

16. Un régime général d'emploi des collaborateurs extérieurs à l'Etat

16. L'opérationnalisation des nouveaux départements

16. Mise en place d'un fichier national de la pré-qualification pour les nominations

17. Réduction du train de vie de l'Etat

17. L'institution du paiement par virement bancaire

18. La création de la Cellule des voyages officiels

18. Une nouvelle gestion et organisation des examens et concours

19. Mise en place d'un dispositif du compte unique du Trésor

19. L'adoption du crédit-bail pour la gestion du parc automobile de l'Etat

20. Energie et eau : Vers la fin totale des délestages

21. Réforme du cadre institutionnel de l'éducation

21. Création des agences de développement agricole

22. Réformes et programmes pour l'amélioration du





cadre de vie et des infrastructures

23. Réorganisation du secteur de la santé et de la sécurité sociale avec l'assurance maladie dès 2018

23. Le code numérique, Smart Gouv et l'e-visa



24. Réformes majeures sur le plan sécuritaire et touristique

25.

COOPERATION

25. En visite de travail à Accra, Patrice Talon présente sa vision de l'intégration ouest-africaine



28.

INTERVIEW DU MOIS

28-29. Serge ADJOVI : « Le président Patrice Talon est extrêmement impliqué dans le suivi des projets numériques »



30.

INNOVATION

30. Trois jeunes entrepreneurs présentent l'innovant foyer ATINGAN au gouvernement



31.

TIC ET TELECOMS

31. MTN et Diamond Bank ensemble pour faciliter les opérations bancaires par Mobile money

32. L'Arcep exige 134,4 milliards de F.Cfa de redevances à MTN Bénin



32. Exportunity, la nouvelle plateforme numérique d'e-commerce

34.

PORTRAIT DU MOIS

35. Le Professeur Sinsin désigné meilleur recteur d'université en Afrique !

35.

INVESTIR AU BENIN



Magazine GRATUIT de l'économie béninoise et de l'actualité Gestion publique du Bénin.

MENSUEL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Beugas-Orain DJOYUM

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO
NYDA ADJOVI
CYRILLE ETOUNDI
Dany Clarence
Beugas-Orain DJOYUM

OPÉRATEUR

ICT Media STRATEGIES
(www.ictmedia.cm)

RÉDACTION

ICT Media STRATEGIES

MAQUETTE

ICT Media STRATEGIES

RÉGIE PUBLICITAIRE

ICT Media Marketing and
Communication Agency
Mail : contact@ictmedia.africa

CONTACTS Bénin Révélé Magazine

Web : www.beninrevele.com

Mail : contact@beninrevele.com

Le magazine Bénin Révélé Magazine peut également être téléchargé gratuitement sur le site web du journal et sur le site web de ICT Media STRATEGIES. Aussi, scannez le code barre ci-dessus et téléchargez gratuitement le magazine.

Copyright © 2017 Bénin Révélé Magazine

DATÉ ATAVITO BARNABÉ-AKAYI ÉCRIVAIN

Sous la présidence du professeur Bienvenu Akoha, le jury du concours national littéraire « Prix du président de la République », réuni à la salle polyvalente du palais des congrès de Cotonou, a désigné à l'unanimité des jurés, le 07 novembre 2017, l'écrivain Daté Atavito Barnabé-Akayi comme lauréat pour *Le chroniqueur du Pr*, une œuvre théâtrale qui a été publiée aux éditions Plumes soleil en 2016. Daté Atavito Barnabé-Akayi a eu droit à un trophée et a empoché une enveloppe de 3 000 000 de F.Cfa (trois millions de francs Cfa) et d'une réédition mille exemplaires de son ouvrage.



PR MAXIME DA CRUZ RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI



Les élections rectorales ont eu lieu les 30 octobre 2017 pour le premier tour et le 08 novembre 2017 pour le second, sur tous les campus que compte l'Université d'Abomey-Calavi. Au finish, c'est le Pr Maxime da Cruz de la liste « Nouvelle Vision » qui a été désigné nouveau recteur de l'Uac avec 617 voix (sur 1 064 électeurs) soit un pourcentage de 65,50%. Son concurrent, Delphin Mehinto de la liste conduite « Myba excellence » n'a pu glaner que 327 voix, soit un pourcentage de 34,50%. Le nouveau recteur prendra officiellement service le 18 décembre 2017, ainsi que ses trois vice-recteurs. Ces derniers auront à faire un mandat de trois ans, une seule fois renouvelable.

NUNES FILHO FERREIRA ALOYSIO MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU BRÉSIL

Le président de la République Patrice Talon a reçu une délégation d'hommes d'affaires brésiliens conduit par Nunes Filho Ferreira Aloysio, le ministre des Relations extérieures de la République fédérale du Brésil, le 14 octobre 2017. Au terme de son séjour, Nunes Filho Aloysio a promis que son pays financera des travaux routiers. C'est ainsi que le ministre béninois des Affaires étrangères et de la Coopération a annoncé le 14 octobre au soir, à Cotonou, que le Bénin a obtenu auprès du gouvernement brésilien, un prêt de 100 milliards F.Cfa, pour la construction d'une infrastructure routière de 137,52 kilomètres.



CLAUDINE TALON

PROMOTRICE DE LA FONDATION CLAUDINE TALON



La Fondation Claudine Talon a lancé le 20 septembre 2017 à Cotonou son projet de lutte contre les fistules obstétricales. Une des maladies difficiles des femmes provoquée par un accouchement compliqué ou anormalement long. D'après la Première dame, Claudine Talon, pour réussir cette lutte, il importe de mener des actions de plaidoyer, de sensibilisation et de mobilisation de ressources. En tout cas, elle a commencé par réunir des experts de la question lors du lancement de la conférence du 20 septembre qui a réuni des experts et spécialistes de la maladie.

YÉLIAN ALBÉRIC RÉGIS EZIN

PROMOTEUR DE LA MARQUE DAYÉLIAN

Il est l'un des lauréats de la 2e édition des Prix Jeunesse 3535 qui récompensent 35 jeunes francophones inspirants âgés de 18 à 35 ans qui font bouger le monde selon l'OIF. Nominé à cette compétition, Yélian Albéric Régis Ezin, a reçu sa récompense à Abidjan au mois de septembre 2017. 411 jeunes innovateurs résidant de 37 pays et provenant de 4 continents étaient en course. Le jeune béninois est le promoteur de la marque agroalimentaire identitaire "Dayélian", spécialisée dans la mise en marché du kluiklui d'Agonlin. Il avait déjà été lauréat du Prix du Haut Conseil des Béninois de l'Extérieur (Catégorie Entrepreneuriat) à Paris en 2017.



IRYS GBESSEMEHLAN

JEUNE PASSIONNÉ DE CYBERSÉCURITÉ



C'est le 28 juin 2017 que l'Agence du numérique du Bénin avait dévoilé les gagnants du HackerLab 2017, son concours lancé pour détecter les meilleurs talents béninois en cybersécurité. Ainsi, c'est le jeune étudiant Irys GBESSEMEHLAN, âgé de 18 ans, qui s'est démarqué et s'est classé au premier rang de la compétition avec un score de 5 500 points. Il gagne un laptop, six mois de connexion Internet illimitée et un séjour d'une semaine à Paris (frais inclus) dans le Lab de CyberSec de PWC. Il bénéficiera en plus d'une formation CND, d'une formation CEH et d'une formation CISSP.

Patrice Talon : « Une candidature éventuelle en 2021 ? Ce serait indécent! Je vois la vie autrement »



LE 07 OCTOBRE 2017, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, EN DÉPLACEMENT EN FRANCE, S'EST ENTRETENU AVEC LES BÉNINOIS DE LA DIASPORA À PARIS. UNE OCCASION D'ÉCHANGES FRANCS, SINCÈRES ET SANS TABOUS. PATRICE TALON A RÉPONDU À TOUTES LES QUESTIONS. BÉNIN RÉVÉLÉ MAGAZINE VOUS PROPOSE DES EXTRAITS DE CET ÉCHANGE, NOTAMMENT CEUX QUI ONT LE PLUS CAPTIVÉ L'ATTENTION DE L'AUDIENCE : SERA-T-IL CANDIDAT EN 2021 ?

« La question est insidieuse. Mais, j'ai promis qu'il n'y aura pas de sujet tabou. Vous voulez savoir si après ce mandat, je tiendrai ma promesse n'est-ce pas ? Pour ceux qui ont eu l'occasion de m'écouter lors de ma première sortie après l'exil, j'ai eu à décrire la situation politique du pays. Et j'ai fait état de ce que j'ai pu observer de mon

analyse de notre modèle politique.

Et j'ai dit que le Bénin était un pays à reconstruire totalement, qu'il faut des réformes courageuses et que la possibilité de renouvellement d'un mandat était un frein à l'action. Que celui qui est au pouvoir, dans le premier mandat et qui a le re-

gardé sur le renouvellement de son mandat, il ne pas entreprendre courageusement les réformes dont certaines seront douloureuses et impopulaires.

D'ailleurs, ce qui se passe aujourd'hui me donne bien la preuve que j'avais bien raison. Les critiques, la situation économique... Si je devais te-

nir compte des paramètres de mon retour potentiel en 2021, je n'aurais rien fait. Et c'est pour cela que j'estime que mon diagnostic est bien fondé et que l'idéal aurait été d'instaurer le mandat unique.

MALHEUREUSEMENT, J'AI SUBI UN ÉCHEC.

J'ai tout fait pour faire passer le projet de révision, avec les propositions innovantes pour le modèle politique que nous avons : au niveau de la justice, de la Cour constitutionnelle et plein d'autres choses. Malheureusement, j'ai subi un échec. Mais parfois, contre mauvaise fortune, j'ai bon cœur et je peux être fataliste, parce qu'en général, je ne suis pas un loser. J'y ai tellement cru, j'y ai mis tellement d'énergie et de volonté que j'ai été surpris par le revers à trois voix près, donc à un cheveu près.

Je me suis dit que j'avais peut-être tort. Peut-être que le moment n'était pas arrivé, que j'étais trop en avance sur mon temps. Mais, je dois vous avouer que l'exercice de la fonction, certaines réformes que j'ai préconisées, je les ai perçues comme inopportunes si cela était passé.

Mais, sur la question du mandat unique, je continue de penser que ce serait une bonne chose. Je continue d'y croire. Mais, ce n'est pas contre Patrice TALON que j'ai des craintes de mauvaise gouvernance. Mon diagnostic est général, c'est pour les gouvernants. Et j'ai dit qu'une réforme, pour être crédible, devrait commencer par moi-même. En diagnostiquant le phénomène, en me regardant, en regardant mes valeurs, mes défauts, mes travers, je n'ai pas dit que je serais un mauvais Président si je dois chercher un deuxième mandat.

Ma remarque n'est pas exclusivement tournée vers moi-même. C'est de manière générale. Donc, j'aurais voulu instaurer cette réforme-là et la voir démarrer par moi-même.

Mais à défaut qu'elle passe, à défaut qu'elle soit adoptée, il n'y a pas de raison que je continue de proclamer haut et fort que moi, pour faire un bon mandat, que je ne sois pas candidat à un deuxième mandat. Je suis sincère avec vous. Il n'y a aucune raison que je le dise. Et j'ai dit une chose sur les antennes de la télévision nationale, je ne sais pas si vous l'avez entendu.

J'AIME BIEN SORTIR M'AMUSER

J'ai dit que je n'ai pas d'aversion pour la fonction (de président, Ndlr). Je n'ai pas d'aversion pour la charge. Certes, c'est difficile, c'est dur, j'aime bien sortir m'amuser, aller danser. Je n'ai plus les moyens de le faire. J'aime bien rouler en voiture, faire des kilomètres. Pour ceux qui me connaissent,

donner le meilleur de moi-même à chaque instant. Je voudrais pouvoir prendre de bonnes décisions, pouvoir agir en bonne conscience de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour que mes choix soient pertinents. Je voudrais avoir la lumière de prendre les bonnes décisions à chaque instant.

2021 est encore loin. Mon idéal pour mon pays en termes de réformes politiques demeure. Ce que je ferai personnellement en 2021 si la réforme passe ou ne passe, relève désormais de mon opinion personnelle, de la vie, de mes ambitions, de mes challenges en ce moment-là. Je souhaite que chacun de nous sois là présent demain, pour faire le bilan du parcours ensemble. Qu'on ait la chance d'avoir longue vie

La question d'une candidature éventuelle en 2021, je pense que pour moi-même elle serait indécente. Pourquoi ? Je viens de subir une épreuve de santé qui me fait voir la vie autrement.

Donnons le meilleur de nous-mêmes à chaque instant. Je suis sincère avec vous, je voudrais donner le meilleur de moi-même à chaque instant. Je voudrais pouvoir prendre de bonnes décisions, pouvoir agir en bonne conscience de ce qui est bon et de ce qui est mauvais pour que mes choix soient pertinents. Je voudrais avoir la lumière de prendre les bonnes décisions à chaque instant.

je suis libre et un tout petit peu jouisseur. J'aime bien profiter de la vie, je n'en ai plus l'occasion.

Mais, ce n'est pas pour autant que j'ai une aversion pour la fonction. J'ai été candidat. J'ai levé la main pour l'être. On ne m'a pas forcé à être candidat. Et je n'ai pas d'aversion pour l'effort non plus. La question d'une candidature éventuelle en 2021, je pense que pour moi-même elle serait indécente. Pourquoi ? Je viens de subir une épreuve de santé qui me fait voir la vie autrement.

JE VOUDRAIS PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS

Donnons le meilleur de nous-mêmes à chaque instant. Je suis sincère avec vous, je voudrais

jusqu'à ce moment-là pour apprécier ce que nous avons pu faire ensemble.

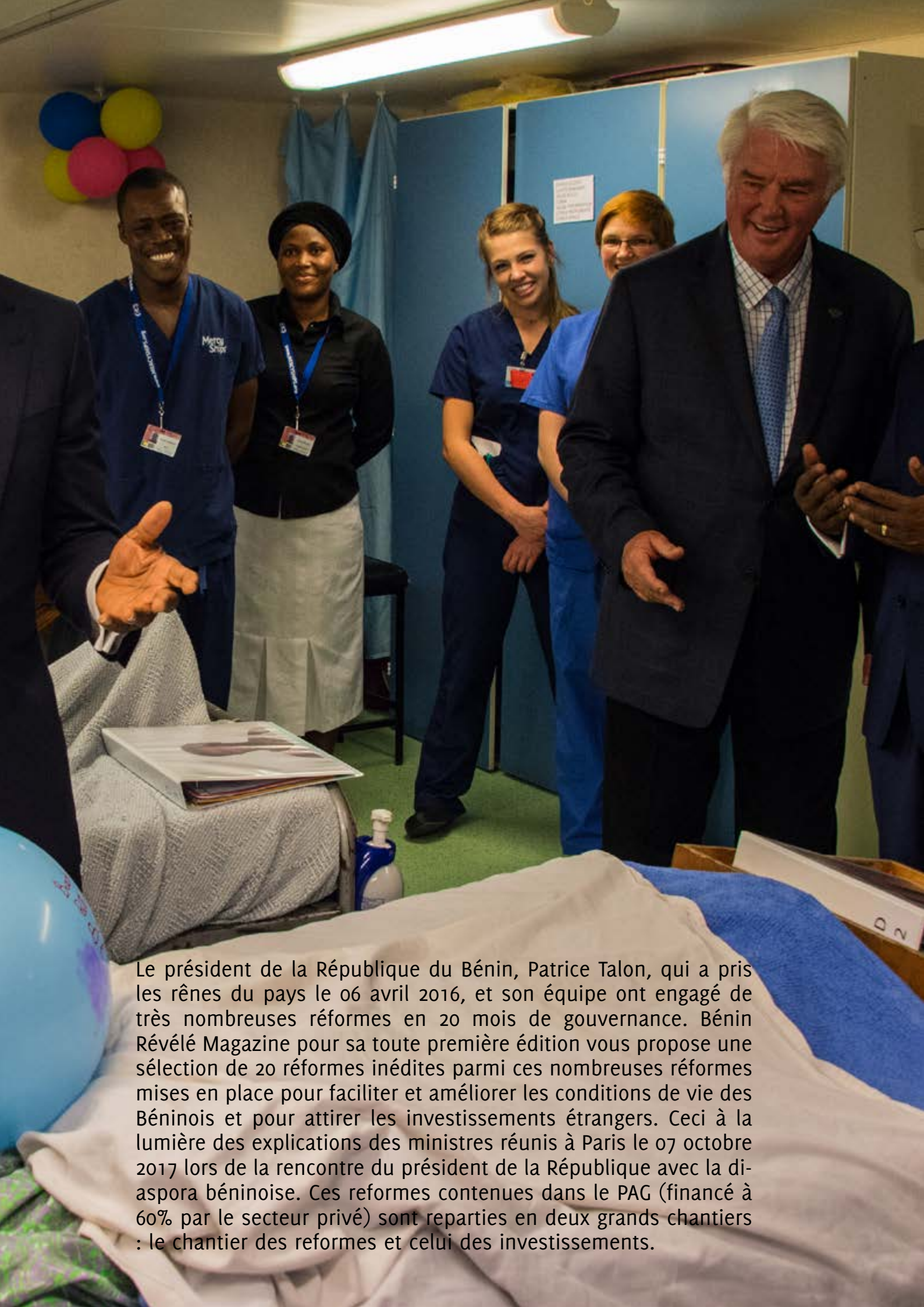
Et pour rire, se moquer des décisions que j'aurais prises ou que je prendrais en ce moment. Est-ce que je tiendrai, malgré tout à cette promesse que je me suis faite de dire ? « Cinq ans c'est beaucoup dans la vie d'un homme en termes de sacrifice », ou bien est-ce que je dirais à ce moment-là « Je me sens encore capable de sacrifice ». Je ne sais pas si je serai dans cette dynamique. On appréciera ensemble.

Propos retranscrits par Bénin
Révélé Magazine

Dossier

Patrice Talon à la tête du Bénin :
20 mois et 20 réformes inédites !





Le président de la République du Bénin, Patrice Talon, qui a pris les rênes du pays le 06 avril 2016, et son équipe ont engagé de très nombreuses réformes en 20 mois de gouvernance. Bénin Révélé Magazine pour sa toute première édition vous propose une sélection de 20 réformes inédites parmi ces nombreuses réformes mises en place pour faciliter et améliorer les conditions de vie des Béninois et pour attirer les investissements étrangers. Ceci à la lumière des explications des ministres réunis à Paris le 07 octobre 2017 lors de la rencontre du président de la République avec la diaspora béninoise. Ces réformes contenues dans le PAG (financé à 60% par le secteur privé) sont réparties en deux grands chantiers : le chantier des réformes et celui des investissements.

La réforme du code foncier avec la digitalisation

« Sur le foncier, il y a eu trois choses faites. Il y a eu le code foncier qui a été revisité. Vous savez en d'août 2013, il y a eu un code qui a été voté, mais aucune action n'a été entreprise dans le cadre de ce code, parce qu'il y avait énormément d'insuffisance. Notamment, l'ancien code créait de l'insécurité temporaire sur la propriété. La notion de titre foncier avait été supprimée, on a créé des certificats de propriété, et personne n'a eu délivrance de ce certificat en trois ans. Donc, il y a eu réforme de la loi pour faire les corrections nécessaires. Ensuite, il y a eu l'opérationnalisation de l'Andf qui est l'Agence nationale du domaine et du foncier. Il y a eu le lancement du chantier du cadastre.

Le cadastre, c'est un système informatisé unifié qui permet de pouvoir tracer l'ensemble du foncier de l'Etat. C'est un système qui vous permet d'identifier en ligne, à qui appartient un bout de terre, d'avoir l'historique des transactions, d'avoir les informations sur les charges et sureté qui peuvent grever cette terre. Il s'agit donc d'une révolution qui



va permettre d'utiliser le foncier comme un actif pour avoir accès au crédit. En plus de tout ce que cela apporte comme sécurisation de transaction et donc de la protection de nos biens.

D'ici la fin 2018, vous aurez la possibilité en ligne, de vous connecter, de faire vos requêtes et vos formalités d'enregistrement en ligne. Par exemple, l'on vous propose d'acheter un terrain, vous allez en ligne où vous pouvez connaître le vrai propriétaire

du terrain, les différentes mutations qu'il y a là-dessus. Vous pourrez même savoir s'il y a des hypothèques ou autre forme de sureté et autre charge, greffer sur ce bien. Ça, c'est une révolution qui nous rend unique en Afrique. En 12 mois par exemple, de juillet 2016 à juillet 2017, nous avons enregistré 1378 dossiers traités, d'inscription, pour une valeur totale de 202 milliards de F.Cfa ». **Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.**

De nouvelles conditions et procédures d'embauche, d'emploi et de résiliation de contrat de travail

« La loi sur les conditions et procédures d'embauche, d'emploi et de résiliation de contrat de travail apporte trois innovations. La première concerne la simplification des procédures d'embauche et de résiliation de contrats. Pour faire simple, grâce à cette loi, aujourd'hui vous avez la possibilité d'avoir des sociétés d'intérim. La notion de contrat d'intérim, d'agence d'intérim n'était pas encadrée par une loi,

ce qui fait qu'une PME qui a des besoins dont elle n'arrive pas à s'assurer de la permanence dans le temps et qui voudrait juste pendant quelques temps, avoir des ressources, soit pour pallier des absences ou pour tester le lancement d'une activité était complètement coincée et n'avait d'autres choix que de rester dans l'informel.

Grace à cette loi, tous les contrats

intérimaires pourront se développer. Cette loi permet également de pouvoir renouveler les contrats à durée indéterminée, sans limite. Il y a aussi toutes les facilitations de règlement des conflits sociaux [...] et le plafonnement des réparations à payer en cas de licenciement abusif. Aujourd'hui, la loi permet de plafonner cela, à neuf mois ». **Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.**

3 L'identification unique des personnes : le RAVIP

« Le gouvernement a voté une loi qui fait « obligation à chaque citoyen de disposer d'un numéro d'identification unique. Cette loi a prévu, qu'en première étape, l'Etat lance ce qu'on appelle le Ravip, c'est-à-dire un Recensement administratif à vocation d'identification de la personne. Donc un recensement massif de tout le monde, qui va permettre du côté de chaque citoyen, d'avoir deux choses : la première de disposer d'un numéro d'identification personnelle qui est permanent et inaccessibles.

Ce numéro sera inscrit sur tous les actes que réalisera chaque citoyen dans la cité. Et ce numéro permet d'ailleurs de traiter les difficultés liées aux homonymies, aux prénoms multiples qui parfois sont inversés et qui posent des difficultés lors des contrôles de diplômes et autre. La deuxième chose que ce recensement et ce dispositif apporte pour le citoyen, c'est de disposer d'une carte électronique à usage multiple.



Chacun disposera de cette carte multiple qui permet de pouvoir bénéficier entre autres, d'une assurance maladie, assurance retraite, de la microfinance, de la formation. Bref, votre numéro et votre carte vous permettront de tout faire. [...]

Au niveau de l'Etat et de la gestion de la cité, ce dispositif permet au Bénin de disposer d'un registre national de la

population, de régler définitivement la question liée à des citoyens sans acte de naissance. Cela contribuera forcément à la formalisation de l'économie, à la sécurisation des personnes et des transactions et cela améliorera la programmation des actions de développement ».

Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

4 L'audit de l'effectif de l'Etat et la mise en place d'un fichier unique pour le traitement des paies de l'Etat

« Le gouvernement béninois a initié un audit de l'effectif de l'Etat. Actuellement, la mise en place d'un fichier unique pour le traitement des paies de l'Etat est en cours. Avant, les bases de données du ministère de la Fonction publique et celui du ministère des Finances ne communiquaient pas. « Le dispositif qui était en place avant permettait d'intégrer les faux fonctionnaires. Les choses sont simples. Les actes font trois pages. La première page est constituée des visas (vu...vu...vu...), la deuxième page dit « Monsieur Tel travaille à telle fonction et bénéficie de tel avancement, etc. » et la troisième page, c'est la page

de signature. Magique ! On prend un acte, on enlève la deuxième page, on met une page avec un autre nom fictif, on se rend au ministère des Finances, on le fait enregistrer et on se fait payer.

Huit personnes ont été présentées au procureur de la République et écrouées, parce qu'elles ont mis en place un système où les faux actes administratifs étaient présentés, enregistrés...Tous les 20 du mois, à midi, l'argent tombait sur les faux comptes et à 12h05 ils allaient récupérer et se les partager. Avant, tout le monde savait que c'est comme cela que les

choses se passait. Mais le système des choses faisait que personne ne voulait s'attaquer à cela. Nous, nous nous attaquons à cela. Le nouveau dispositif mis en place empêche cela. Ce qui est formidable ! », explique le ministre de l'Economie et des Finances. Aujourd'hui, la communication et la connexion entre les deux bases de données du ministère de la Fonction publique et de celui du ministère des Finances permettent d'économiser les ressources publiques. »

Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

5 Un régime général d'emploi des collaborateurs extérieurs à l'Etat



« C'est une loi qui fournit un cadre légal pour permettre à l'Etat, de pouvoir faire appel aux talents, d'où qu'ils viennent, où qu'ils soient. Les personnes qui bénéficieront des contrats dans le cadre de ce dispositif, ne seront pas des fonctionnaires, mais pourront occuper des fonctions de fonctionnaires.

Bien entendu, ce dispositif a des limites, c'est des contrats qui sont limités à deux ans. Il s'agit de faire appel aux ressources, pour pallier le déficit de compétence temporaire ou permettre également de monter en compétence ». **Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.**

6 La déconcentration des services de l'Etat et l'opérationnalisation des nouveaux départements

« Le 15 janvier 1999 a été voté la loi 97/02 qui a découpé notre pays en 12 départements. Mais en 18 ans, personne n'a eu le courage de déterminer les nouveaux chefs-lieux et de rendre opérationnel, ces 12 départe-

ments, dont les six nouveaux, et le chef d'Etat l'a fait.

Dès le 22 juin 2016, il y a eu le décret qui a fixé les nouveaux chefs-lieux, pour les 12 départements, les six nou-

veaux et les six anciens, et la nomination des 12 préfets. Il s'agit d'une révolution et d'un acte de courage !

». **Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.**

7 Un fichier national de la pré-qualification pour les nominations

« Aujourd'hui, ce que nous voulons faire, c'est totalement dépolitiser et professionnaliser les personnes qui interviennent sur les fonctions clés de la chaîne publique. Que ce soit au niveau de la passation des marchés, que ce soit au niveau des inspections, que ce soit au niveau des directions administratives et financières.

L'idée, c'est de constituer cette

base et d'y mettre les profils des personnes qui peuvent faire le job et de faire obligation de nommer des personnes en puisant dans cette base. Cela permet de pouvoir mettre de bonnes personnes aux bons endroits et de totalement dépolitiser. Par exemple, vous êtes ministres, vous voulez nommer votre DAF [...], maintenant grâce à ce dispositif, vous n'avez pas le choix, vous prenez dans la base.

La meilleure façon d'avoir une administration moderne qui est au service de l'Etat, c'est vraiment de régler cette question de dépolitisation, pour que ceux qui peuvent faire le job, quelles que soient leurs origines ethniques, leurs appartenances politiques, qu'ils puissent faire le job ».

Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

8 Une réorganisation pour réduire le train de vie de l'Etat

« Concernant la réduction du train de vie de l'Etat, vous avez noté dès avril 2016, la limitation du nombre de ministères. Mais, il vous a peut-être échappé qu'à la suite de cela, il y a eu des décrets qui ont été pris pour revoir la taille des cabinets ministériels et la structure des différentes directions des ministères, pour limiter des postes comme « chargé de missions » et autres postes dont on peut se passer en faisant le job avec le peu d'effectif qu'il faut.

La suppression de plusieurs entités budgétivores parmi lesquelles le Haut-commissariat à la gouvernance concertée, la Cellule de contrôle de l'exécution des projets de développement, le Haut-commissariat à la solidarité nationale ! Vous savez, les



Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

chiffres ne mentent pas ! Nous avons le gouvernement qui a le plus fait d'actions sociales quand vous comparez aux 10 dernières années. On peut revenir sur les chiffres. C'est vrai, c'est là, c'est factuel ! Quand nous supprimons le Haut-commissariat à la solidarité, certains pourraient

dire "Voilà, tout ce qui est social, tout ce qui est solidarité, ça ne nous concerne pas". Mais la réalité c'est que sur 2017, nous avons mis 180 milliards F.Cfa sur ces actions-là ». Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

9 Le paiement par virement bancaire, des primes, des salaires, des bourses et secours universitaires

« Avant notre arrivée, quasiment tout était payé à vue. Le cash circulait. Même le chef de l'Etat par le passé, quand il partait, il y avait un Monsieur qui le suivait avec une mallette d'argent. Tout ça, c'était avant ! Je vais vous donner un exemple avec des chiffres, parce que les chiffres ne mentent pas. Sur l'intérêt d'avoir procéder à la bancarisation et au paiement automatique par virement bancaire de ces différents paiements.

S'agissant des boursiers, en 2016, il était déclaré 26 000 boursiers et il était décaissé 17 milliards de F.Cfa pour les bourses. Nous avons insisté pour avoir le fichier des boursiers afin de

l'analyser et de l'automatiser. Nous avons dit, à partir du 1er janvier 2017, nous allons payer le 20 du mois et tous les boursiers recevront leurs bourses automatiquement ce jour-là. Mais pour y parvenir, il faut tous les dossiers et tous les RIB. Comme par enchantement, nous avons obtenus après analyse des dossiers reçus 23 000 et non plus 26 000 boursiers. Donc, 3 000 faux boursiers partis !

Par ailleurs, je tiens à signaler aussi, qu'il y avait, pour la période de 2014-2016, huit milliards d'arriérés de bourses qui ont été totalement soldés. Aujourd'hui, le 20 du mois, les boursiers reçoivent leurs bourses automa-



tiquement ! ». Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

La création de la Cellule des voyages officiels



Le Président de la République Patrice Talon. Après un voyage.

« Je pense que j'ai pris fonction le 07 avril. Et entre le 07 et le 30 avril, j'ai eu peut-être trois propositions sérieuses de créer ma propre agence de voyage. C'est-à-dire qu'on me dit, "Romuald, il faut que tu crées toute de suite une agence de voyage". Alors moi, dès qu'on me fait une proposi-

tion, je creuse ce qu'il y a derrière.

Donc, en creusant et en reportant au niveau du conseil des ministres, on a étudié et on s'est vite aperçu qu'il y avait un vrai problème. Vous vous imaginez, pour un petit pays comme le Bénin, nous dépensions au-

tour de 17 milliards de F.Cfa en billets d'avion par an, c'est criminel ! Alors, nous avons mis en place, la cellule des voyages officiels et sur la période de janvier à juin, nous avons dépensé à peine un milliard de F.Cfa ». **Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.**

Une nouvelle gestion et organisation des examens et concours

« Quand nous sommes arrivés en avril-mai, nous avons regardé le budget, puisque c'était à la veille de l'organisation des examens. Sur instruction du chef de l'Etat, nous avons regardé en détail l'organisation des budgets et nous nous sommes aperçu que les budgets sont faits avec un nombre de candidats.

Alors ce qu'il y avait avant c'était des prévisions. Des gens disaient, l'année prochaine au BACC, on aura 150 000 candidats. Donc, sur cette base, on aura 150

000 copies, tel nombre de correcteurs, etc. En programmation, on va dire neuf mois avant : très bien ! Mais, quand vous êtes à trois mois de l'organisation des examens, vous savez combien de personnes sont inscrites et vous devez réajuster. Mais, on ne réajustait jamais.

Et comme on était dans un environnement où tout était payé en cash, on prenait l'argent et on se le partageait quand bien même on avait corrigé moins de copies et qu'il y a eu

moins d'étudiants. Donc, en re-voyant juste ce principe-là, nous avons économisé l'année passée en 2016, cinq milliards de F.Cfa sur l'organisation des examens. Et les examens ont été tenus à bonne date et vous avez vu, vous-mêmes, les résultats des examens. Cinq milliards de F.Cfa d'économie, direct ! »

Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

12 Mise en place d'un dispositif du compte unique du Trésor

« Vous vous rendez compte que des structures de l'Etat créaient des comptes en parallèle dans des banques privées. Il y a plus de 150 comptes bancaires. Ce qui fait que l'argent, votre argent, l'argent du contribuable, pouvait sortir du Trésor et aller dans des comptes de banques commerciales et être dépensé sans aucune visibilité, sans aucune traçabilité.

Donc, nous avons recensé tous ces comptes et procédé à l'analyse de ce qui se passe là-dedans. Nous avons procédé à la fermeture des uns après les autres de tous ces comptes-là. Afin de limiter les interactions entre l'administration et le contribuable, nous avons mis en place, à partir du 1er janvier 2017, un système où quand l'Etat vous doit de l'argent, avec votre téléphone, vous recevez l'information sur Sms sur l'état

et les mouvements de votre argent. Vous n'avez plus besoin d'aller voir les gens du Trésor ! ».



Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

13 L'adoption du crédit-bail pour la gestion du parc automobile de l'Etat



L'Etat était dans une situation où, entre les locations, les achats de voitures et les réparations, on dépensait au minimum 30 milliards de F.Cfa et jusqu'à 40 milliards de F.Cfa par an.

Donc, la mise en place de ce leasing fait que nous allons diviser, au moins par moitié, les coûts. Désormais, les voitures sont louées et nous achetons du service. Donc, plus besoin de s'inquiéter sur les réparations. ... Nous louons les voitures, nous ne payons plus de réparation et tout cela coutera, maximum, 15 milliards de F.Cfa au lieu de 30 à 40 milliards ». Explications de Romuald Wadagni, ministre de l'Economie et des Finances.

« Dans un passé récent encore, quand vous alliez à Cotonou, vous voyiez des voitures disposant de plaques officielles circuler partout. En réalité, l'Etat achetait des voitures sur budget de l'Etat, on mettait des plaques officielles et des personnes se louaient les voitures de l'Etat. C'est-à-dire que

l'Etat met à votre disposition une voiture, vous mettez plaque officielle. Donc on ne sait pas si c'est votre voiture de fonction ou de service.

Et les voitures de location aussi bénéficiaient d'une plaque officielle. Donc, on ne distinguait pas.

Energie et eau : Vers la fin totale des délestages



« Une chose était claire, le Bénin était le champion du délestage. Aujourd'hui, le délestage est un mauvais souvenir. Parce que quand le président est arrivé, des mesures urgentes ont été prises. Nous avons procédé à la location des groupes de secours et nous avons augmenté nos importations, en provenance du Nigeria, de sorte que, malgré la charge financière que cela représente, les citoyens de ce pays n'ont plus de délestage. Vous pouvez avoir quelquefois des coupures dues à la vétusté des coupures dues à la vétusté de certains matériaux. Mais les longs délestages n'existent plus. Ceux qui sont allés à Cotonou récemment le confirment.

Mais cette question doit être résolue durablement. Le gouvernement a donc pris l'option de construire quatre centrales de 120 MW, chacune. La première sous financement de l'Etat avec le concours de la BID. Les travaux

« Le gouvernement a pris l'option de construire quatre centrales de 120 MW, chacune. Elles seront de type hybrides, alimentées par deux types de combustibles : le fioul et le gaz. Nous allons acheter le gaz liquéfié nigérien que nous allons transformer et regazéifier. »

ont été lancés le 29 septembre dernier. Les trois autres seront construits en mode PPP. Les entreprises ont déjà été sélectionnées. L'objectif en 2020 étant l'atteinte d'une capacité de production interne d'au moins 500 MW.

Ces quatre centrales seront de type hybrides, alimentées par deux types de combustibles : le fioul et le gaz. Nous allons acheter le gaz liquéfié nigérien que nous allons transformer et regazéifier. Nous avons décidé de mettre en place une Unité flottante de "régazéification" qui nous permettra de faire fonctionner nos nouvelles centrales et d'aboutir à un coût de vente de l'énergie moins cher. C'est une originalité !

En plus de cela, nous essayons de faire des travaux pour renforcer le réseau. ET cela passe également par des réformes dans ce secteur. Il a par exemple

été décidé de mettre en gérance la SBE. Ceci est en cours avec le concours du MCA (Millenium Challenge Account)

Dans le secteur de l'eau, le gouvernement a lancé un vaste programme de distribution d'eau potable dans 18 000 localités d'ici 2021. Le gouvernement a également effectué des réformes dans ce secteur et mobilisé des ressources. Nous avons signé avec la Chine un prêt de 50 milliards de F.Cfa. Un autre prêt avec la Chine a permis de commencer les projets d'adduction d'eau dans les Collines et dans le ZOU. Cela permet à notre pays d'être en phase avec les Objectifs de développement durable qui prescrivent que tous les citoyens doivent avoir accès à de l'eau potable. »

Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.

Réforme du cadre institutionnel de l'éducation

« Le Bénin aura un nouveau Conseil national de l'Éducation (constitué de personnels non nommés par le gouvernement, mais élus par les divers corps de l'enseignant, Ndlr). Il sera mis en place cette année scolaire 2017 et sera opérationnel dès la rentrée scolaire prochaine. Sa mission, planifier, coordonner la mise en œuvre des programmes et gestion des ressources humaines en vue d'une dépolitisation de ce secteur. A compter de la rentrée prochaine les affectations ne seront plus du ressort du gouvernement et ne feront plus l'objet des marchandages et de combines et manipulations politiques. C'est un effort d'assainissement d'un secteur important. Cet effort commence par produire des résultats complets. Pour preuve le taux d'admission record aux concours qui ont eu lieu à bonne date cette année dans un climat totalement apaisé.

Nous avons aussi décidé de créer une agence de construction des infrastructures du secteur de l'éducation. Cette agence va prendre en charge les études, le contrôle et la réalisation de ces infrastructures pour garantir une meilleure célérité dans la conduite des travaux et pour rationaliser les investissements dans ce domaine.

Aussi, la carte universitaire a été restructurée. Les conditions de délivrance des diplômes ont été revues et ont conduit à l'organisation d'un examen national de licence aux établissements de l'Enseignement supérieur qui n'étaient pas homologués.



« Nous avons également le projet de la Cité internationale de l'innovation et du savoir, la CIIS. Sa vocation est d'être un pôle d'excellence dans la sous-région. L'étude de faisabilité de la CIIS est achevée, le site est identifié et sécurisé »

Nous avons recruté plus de 6000 enseignants du primaire au mois de décembre 2016 pour pouvoir palier à la pénurie qui existe dans ce domaine.

Le président de la République Patrice Talon a pris une décision qui m'impressionne. Celle d'accroître le taux de scolarisation de nos enfants, de lutter contre la mal nutrition et d'assurer leur maintien dans le système. Pour ce faire, un programme de cantine scolaire a été mis en place pour fournir un repas chaud à 350 000 enfants dans 1 574 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national. Ceci avec le PAM que nous utilisons comme prestataire. Le financement est de 24 milliards de F.Cfa sur quatre années assuré par le

budget national. Cela n'avait jamais été fait auparavant !

Nous avons également le projet de la Cité internationale de l'innovation et du savoir, la CIIS. Sa vocation est d'être un pôle d'excellence dans la sous-région. L'étude de faisabilité de la CIIS est achevée, le site est identifié et sécurisé et l'agence de développement est déjà fonctionnelle. L'appel international aux projets a été lancé depuis le mois de juin 2016 et le démarrage effectif des activités est prévu pour le premier semestre de l'année 2018. »

Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.

Dans l'agriculture, des agences de développement agricole créées

« Je crois que l'agriculture, c'est notre principal levier de développement, de création de richesses et d'emplois. Le gouvernement dans ce domaine, a décidé de mettre en place un nouveau cadre institutionnel, qui rétablit chaque acteur dans son rôle, qui corrige ainsi, les nombreux

dysfonctionnements que vous connaissez très bien et qui ont freiné notre productivité pendant des années.

Nous avons sept pools de productions qui ont été identifiés sur la base du potentiel agricole et des Agences territoriales

de développement agricole (ATDA) ont été créées, pour promouvoir les filières agricoles phares ».

Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.

Réformes et programmes pour l'amélioration du cadre de vie et des infrastructures

« Pour les infrastructures, le projet d'extension du réseau routier porte sur un total de 1 362 Km qui relieront diverses localités. Cela permettra de désenclaver certaines localités et nous avons prévu également, la construction du contournement nord de Cotonou. Il y a, et ceci est très important, un programme d'asphaltage des voies primaires, secondaires et tertiaires dans neuf villes de notre pays. Ceci va mettre derrière nous aussi, cette critique des trous. On ne dira plus « Cototrou ». Il n'y aura plus de trous à Cotonou, mais des voies prioritaires qu'on va construire.

Concernant l'insalubrité, « nous avons initié un projet moderne de gestion des déchets. Pour la première fois, un pays en Afrique de l'Ouest et du Centre va être doté d'une usine moderne qui permettra de traiter et de transformer ces déchets. La première phase de ce projet couvre la Grand Nokoué (Cotonou, Porto-Novo, Abomey-Calavi, Ouidah et Sèmè-Kpodji). Les conventions ont déjà été signées, les études ont déjà été conduites par un cabinet de référence : GIRUS-GE. Le démarrage effectif de ce programme est prévu en janvier 2018 pour un coût qui avoisine 100 milliards de francs Cfa.

Ce mois de janvier 2018 va aussi voir le démarrage effectif du programme des 20 000 logements. Les études sont déjà finalisées en partenariat avec la BAD et la BIRD. Ce programme va se mettre en route très rapidement. Pour l'assainissement pluvial de Cotonou, qui est une chose importante, des études détaillées ont déjà été conduites,

« La construction du nouvel aéroport, « l'aéroport moderne de Glo-Djigbé », un projet qui a été évoqué depuis 47 ans, va effectivement commencer. »

pour mettre fin durablement aux inondations cycliques dans cette ville et ce travail est fait avec l'AGETUR et IGIP, avec l'appui de la Banque mondiale.

Sur l'érosion côtière, « lorsque le gouvernement est arrivé en avril 2016, le niveau d'érosion, au niveau de la côte est de Cotonou était catastrophique. Tout de suite, des mesures urgentes ont été prises, une entreprise de renom a été recrutée, nous avons mobilisé les ressources, elles sont bouclées et les travaux ont commencé, de sorte qu'on peut affirmer que la question de l'érosion de la côte de Cotonou appartiendra à l'histoire. Cette question est définitivement réglée. Les travaux sont en cours. Et sur le même sens, le gouvernement met en place un projet de protection de toutes nos côtes, de l'Est à l'Ouest. Cela fait 120 km, qui vont faire l'objet d'un travail sérieux.

Nous avons recruté une entreprise de renom qui s'appelle Jan De Nul et qui, avec l'appui des plusieurs partenaires y compris la Banque mondiale, va procéder à un travail de fond. Nous allons

lutter fortement contre cette érosion et, pourquoi ne pas joindre l'utile à l'agréable, le gouvernement a décidé de valoriser une partie de ces côtes ainsi protégées. Une station balnéaire sera aménagée du côté d'Avlékété sur quatre kilomètres. Ce qui permettra aux uns et aux autres de pouvoir nager. Il y a aussi des études qui sont en cours pour l'aménagement des berges des lagunes de Cotonou.

Quant à la construction du nouvel aéroport, « l'aéroport moderne de Glo-Djigbé », un projet qui a été évoqué depuis 47 ans, va effectivement commencer. Les discussions sont en cours de conclusion avec Exim Bank de Chine, mais nous avons déjà signé le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Aéroport de Paris Ingénierie. Ainsi, nous combinons les deux éléments. Et ce projet va intégrer la construction d'une route express Glo-Djigbé - Togbin pour rallier Cotonou via la route des pêches, route des pêches qui elle aussi est déjà en construction. » **Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.**

Réorganisation du secteur de la santé et de la sécurité sociale avec l'assurance maladie dès 2018

Sur le dispositif qui est en place pour la protection sociale, « il est en cours d'opérationnalisation et il va généraliser et rendre obligatoire l'assurance maladie pour toute personne résident au Bénin. Il ne s'agit pas seulement de protéger les nôtres, mais tous ceux qui sont sur notre territoire pour éviter qu'on ait un système à double vitesse, etc.

Concrètement, il s'agit dès 2018 et de façon progressive, d'offrir quatre services : l'assurance maladie, l'assurance retraite, la formation et le micro crédit. L'Etat bien entendu va prendre en charge ses ayants droits, mais aussi les personnes les plus démunies. Le secteur privé aura aussi l'obligation de prendre en charge ses employés. Ceci sera facilité par la carte à tout faire, la carte multifonctionnelle du Ravip ». Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.



19 Le code numérique, Smart Gouv et l'e-visa

« Un code numérique a été voté. L'option du gouvernement a été de développer massivement le secteur du numérique, pour faire de ce secteur-là, un catalyseur de notre développement. Donc, nous avons entrepris de dynamiser le secteur des télécommunications, pour transformer le Bénin en une plateforme régionale de services numériques.

Nous sommes aujourd'hui, entrain de déployer la fibre optique qui va couvrir la totalité du territoire national et cela permettra aux Béninois, d'accéder à l'Internet à très haut débit. Bien entendu, ceci est fait pour faciliter la mise en place

d'une administration intelligente, le programme Smart-gouv, comme on dit. De la mise en place de tous les e-services qui existent déjà, mais aussi la généralisation du e-commerce.

L'interconnexion de tous les départements ministériels est en cours et la dématérialisation du conseil des ministres est imminente, les systèmes de surveillance sont déjà en place. Pour les visas électroniques, à partir de janvier 2018, tous nos visas seront des e-visas ».

Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.



Aurélien AGBENONCI,
Ministre des Affaires étrangères.

Réformes majeures sur le plan sécuritaire et touristique



Au défilé militaire du 01er août 2017

« Au plan sécuritaire, il est important de signaler que des améliorations notables ont été relevées. Le gouvernement a donc entrepris dans ce domaine-là, des actions de renforcement du système de sécurité intérieure pour la protection des biens et des personnes par quelques actions importantes, clés, que je voudrais vous signaler. D'abord, une allocation directe des ressources financières, conséquente, aux unités de police et de gendarmerie qui met fin à une pratique incroyable qui existait. Celle de financer le fonctionnement de ces unités-là, le produit de rançonnement des populations.

Aujourd'hui, le budget existe et est mis à la disposition de ces unités-là. Deuxièmement, il y a une dotation en matériel et en équipement roulant, ce qui facilite et favorise la mobilité des équipes et qui les rend opérationnellement très capable de faire leur travail. Je peux aussi sur ce plan vous annoncer que la création d'une force unique de sécurité intérieure est en cours, qu'on appellera la Police républicaine et qui naîtra de la mise en commun des compétences que nous avons dans la police et la gendarmerie. Nous aurons une Force républicaine, une force unique ».

« La création d'une force unique de sécurité intérieure est en cours, qu'on appellera la Police républicaine et qui naîtra de la mise en commun des compétences de la police et la gendarmerie. »

Quid du Tourisme ?

Sur le tourisme, « vous savez que le tourisme est un élément clé et nous voulons en faire la filière de développement économique, créatrice de richesse et d'emploi. Sur ce plan-là, plusieurs projets ont été retenus. Notre pays recèle de potentialités extraordinaires et dans la démarche de révéler le Bénin au monde. C'est donc un domaine qui fait partie des domaines prioritaires. Huit projets ont déjà fait l'objet d'étude de faisabilité : les parcs de Pendjari et du W Bénin, la cité lacustre de Ganvié, le musée d'Abomey et la reine du vaudou, le Musée de Toussaint Louverture d'Allada qui va être mis en place, Ouidah et les forts historiques, Ouidah Marina également, le Musée des arts et civilisations vaudou de Porto-Novo, mais également le Musée des arts et des civilisations du royaume de Niki et enfin, la construction d'hôtels de standing et des sites et des loges, aux niveaux des sites que j'ai mentionnés.

Je dois dire que plusieurs groupes de renom sont associés à ces vastes projets de transformation de notre pays, en un pôle touristique et culturel où il sera désormais possible de séjourner dans des hôtels de très haut standing, grâce à la forte implication du secteur privé, de faire du safari dans le parc de Pendjari, dont la faune est désormais bien gérée et grâce à un accord de partenariat que nous avons signé avec African Park Network. »

Explications d'Aurélien AGBENONCI, ministre des Affaires étrangères.

En visite de travail à Accra, Patrice Talon présente sa vision de l'intégration ouest-africaine

LE PRÉSIDENT BÉNINOIS ÉTAIT EN VISITE DE TRAVAIL LE MERCREDI 11 OCTOBRE 2017 À ACCRA, OÙ IL A ÉTÉ REÇU AU PALAIS PRÉSIDENTIEL « FLAGSTATE HOUSE » PAR SON HOMOLOGUE GHANÉEN. AU MENU DES ÉCHANGES AVEC NANA ADDO DANKWA AKUFO-ADDO, COOPÉRATION BILATÉRALE ET INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE.



Le président Patrice Talon et le président Nana Addo

Au cours de leur tête-à-tête, le président ghanéen a exprimé au président Patrice Talon l'espoir que les relations entre les deux pays soient renforcées, en organisant entre autres, une conférence à Cotonou, en créant un comité mixte de la coopération entre le Bénin et le Ghana. Deux États présentés aujourd'hui comme modèles de démocratie en Afrique subsaharienne.

Patrice Talon, quant à lui, a remercié le président du Ghana pour son accueil chaleureux, avant de présenter sa vision de l'intégration de la sous-région.

En effet, au cours du point de presse qu'il a donné à Accra lors de cette visite, le président de la

Ils estiment les besoins nécessaires pour y parvenir à mieux concrétiser leurs projets à 100 millions de FCFA. Cela devra servir notamment à la couverture des frais de voyage, de prospection et de finalisation du produit.

République, Patrice Talon, a affirmé que : « nos peuples ne se fréquentent pas assez. Nos pays ont fait du chemin en matière démocratique et le moment est venu de faire l'intégration. Nous devons réaliser le vœu de nos prédécesseurs, car c'est un moyen de lutte contre la pauvreté. Nous avons le potentiel et nous devons réussir ».

Le président béninois précise que son intérêt, par cette visite, c'est que soit donné un nouvel élan à la coopération et à l'intégration. « Nous devons, pendant nos mandats, changer les choses car l'intégration, surtout économique, est un facteur de développement. Nous devons mettre en place les infrastructures communautaires. Si nous nous mettons ensemble,

nous avons les moyens de lever les ressources avec l'appui des multilatéraux », argue Patrice Talon.

Il faut rappeler que le président Talon aura au préalable énoncé le but fondamental de sa tournée : « c'est de nous inciter les uns les autres à cette intégration, qui peut aider aussi à assurer la sécurité à nos peuples », aura-t-il dit.

Il convient de relever qu'avant de regagner le bercail après sa tournée sous-régionale, Patrice Talon a fait une brève escale à Lomé, où il s'est entretenu avec son homologue Togolais. Les deux hommes ont notamment soulevé des problématiques au niveau bilatéral et ont parlé des questions sécuritaires et de la sous-région.

Le budget 2018 du Bénin en baisse de plus de 147 milliards de F.Cfa

La baisse budgétaire de 2017 est une résolution de se baser sur des proportions cohérentes, logiques et sensées, qui vont avec les capacités réelles du Bénin dans la mobilisation de ressources financières.

Après les centrales syndicales et les représentants des organisations de la société civile, les membres du gouvernement II de la rupture ont commencé à défilier devant la commission budgétaire de l'Assemblée nationale le 13 novembre 2017. Pour défendre leurs différents budgets.

C'est déjà connu, le conseiller technique à l'Economie du président de l'Assemblée nationale, Gratien Ahouanmènou a informé le 31 octobre dernier, lors du séminaire d'appropriation par les députés des éléments d'analyses du projet de loi finances 2018, que le budget de l'Etat, exercice 2018, allait être revu à la baisse par rapport à l'exercice 2017, passant ainsi de plus de 2 010 milliards de F.Cfa à 1 862, 918 milliards de F.Cfa. Soit une baisse de plus de 147 milliards de F.Cfa



Romuald Wadagni, ministre de l'Économie et des Finances.

Le Bénin devrait avoir une croissance de 6% en 2018 et que le taux d'inflation devrait être stable à 2,10%. Nettement moins que les chiffres de l'espace Uemoa qui sont plutôt de 3%, le déficit budgétaire étant évalué à 4,6% du PIB.

Continuer l'opérationnalisation du PAG

Cette baisse budgétaire est une résolution de se baser à des proportions cohérentes, logiques et sensées, qui vont avec les capacités réelles du Bénin dans la mobilisation de ressources, apprend-on.

Sur les réalisations, le gouvernement de la rupture est engagé à continuer l'opérationnalisation du Programme d'Action quinquennal (2016-2021), baptisé « Bénin Rélevé »; constitué de 45 projets répartis dans neuf secteurs stratégiques. Concernant la rubrique des dépenses budgétaires prévues dans ce document, elle marque 1 406, 318 milliards de F.Cfa, contre 1

697,986 milliards de F.Cfa en 2017.

Si beaucoup s'inquiètent sur la convenance de revoir son budget à la baisse, au vu de l'ambition du programme « Bénin Rélevé », qui pourrait nécessiter plusieurs dizaines de milliards de francs Cfa entre 2017 et 2021, Gratien Ahouanmènou souligne que, selon les prévisions et malgré la baisse du budget, le Bénin devrait avoir une croissance de 6% en 2018 et que le taux d'inflation devrait être stable à 2,10%. Nettement moins que les chiffres de l'espace Uemoa qui sont plutôt de 3%, le déficit budgétaire étant évalué à 4,6% du PIB.

Le « Made in Benin » en promotion au Salon national de l'artisanat du Bénin 2017

Dans le cadre de la promotion des produits « Made in Bénin » et des entreprises artisanales, Modeste Kérékou, le ministre des Petites et moyennes entreprises et de la Promotion de l'emploi, a ouvert la 17ème édition du Salon national de l'artisanat du Bénin (Snab 2017), le 20 novembre 2017.

Cette édition avait pour thème : « promouvoir les entreprises ar-

tisanales au Bénin : Contribution à la transformation structurelle de l'économie nationale ».

Cette édition du Snab qui s'est tenu à Cotonou au stade de l'amitié Général Mathieu Kérékou, du 17 au 28 novembre 2017, avait pour objectif, de mettre le secteur en lumière, en présentant son impact dans la réduction du taux de chômage au Bénin, mais aussi,

d'encourager l'esprit de créativité et d'innovation chez les artisans.

Le ministre Modeste Kérékou reconnaît l'importance de l'artisanat dans la création d'emploi, en signalant que le plan d'action du gouvernement prévoit 500 000 emplois dans ce secteur et convie les Bénénois à consommer leurs produits.

Des techniciens outillés pour booster la filière cunicole



Dans le cadre du projet Tcp/Ben/3503, « appui à la professionnalisation de la filière cunicole dans le sud-Bénin », 135 agents techniques des directions départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche ont été formés pour suivre les éleveurs de lapin au Bénin. Ce projet initié par le gouvernement béninois avec le soutien technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) s'est déroulée du 13 au 14 novembre 2017, à l'Infosec de Cotonou.

C'était aussi l'occasion d'acquérir plus de connaissances sur le lapin (notamment, l'alimentation, la reproduction, la maladie hémorragique virale (Vhd), ainsi que d'autres maladies courantes de cet animal,

Cette formation est une réponse donnée par la récente réforme entreprise par le gouvernement de la rupture dans le secteur agricole national. Réforme qui s'intéresse à la performance des filières de production et la territorialisation du développement agricole. Cette performance, indique le représentant résident de la Fao au Bénin, Dr Tiémoko Yo, « nécessite la présence sur le terrain, à proximité des acteurs, de techniciens spécialisés bien formés aux connaissances actualisées et capables de délivrer des conseils pertinents et adaptés aux besoins des différents

acteurs ».

Après les sessions qui se sont tenues il y a quelques mois, la formation a fourni aux agents formés, des outils de gestion d'une exploitation cunicole, des outils pour améliorer l'assistance qu'ils apportent dans les activités d'élevage qu'ils pratiquent. Ce sera aussi l'occasion d'acquérir plus de connaissances sur le lapin (notamment, l'alimentation, la reproduction, la maladie hémorragique virale (Vhd), ainsi que d'autres maladies courantes de cet animal, l'anatomie et des techniques sur la transformation de la viande du lapin).

Cette formation était nécessaire, car « la pratique de la cuniculture est encore mal maîtrisée par les agents chargés d'accompagner les éleveurs pour une meilleure productivité des exploitations agricole en générale, et cunicoles en particulier », a déclaré Innocent Togla, le secrétaire général adjoint du ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

Le riz béninois en promotion au troisième Salon de la qualité alimentaire

Au Bénin, la riziculture connaît depuis quelques années, un décollage prodigieux. La production du riz a alors quintuplé, allant de 40 000 tonnes en 2005 à 204 000 tonnes en 2015.

Ainsi, Agro Business Center et ses partenaires ont fait de cette denrée de grande consommation, l'élément principal de la troisième édition du salon de la qualité alimentaire, lancée le 16 novembre 2017, à Cotonou, avec pour thème « un riz produit au Bénin pour une meilleure qualité prix ».

Les trois principales conférences qui ont porté sur les principaux défis du secteur du riz au Bénin ont eu à répondre durant les deux jours qu'a duré l'évènement, à quelques questions.

Malgré une forte croissance de la consommation du riz au Bénin, le secteur fait face à de nombreuses contraintes. Cela renvoie de cet aliment, localement produit, une sombre image. Des ménages béninois indexent la mauvaise qualité de ce riz. D'où le défi de la qualité à relever.



Serge ADJOVI : « Le président Patrice Talon est extrêmement impliqué dans le suivi des projets numériques »

LE DIRECTEUR DE L'AGENCE DU NUMÉRIQUE EXPLIQUE À BÉNIN RÉVÉLÉ MAGAZINE LES IMPLICATIONS DE LA TRANSFORMATION DE L'UNITÉ D'EXÉCUTION DU CONSEIL DU NUMÉRIQUE EN AGENCE DU DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE, SES NOUVELLES MISSIONS ET DONNE SON AVIS SUR L'IMPLICATION DU PRÉSIDENT PATRICE TALON DANS LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE.

Bénin Révélé Mag : Au terme du Conseil des ministres du 08 novembre 2017, il a été créé deux nouvelles entités en charge du numérique. L'Agence pour le développement du numérique (ADN) et l'Agence des services et des systèmes d'information (ASSI). Qu'est ce qui change précisément avec la création de l'ADN, car l'Unité d'exécution du Conseil du numérique s'appelait aussi l'Agence du numérique ?

Serge ADJOVI : Il y a un an est né le Conseil du numérique, une entité présidée par le chef de l'Etat. Ce Conseil du numérique réunit un certain nombre de personnalités béninoises, mais aussi étrangères autour du Chef de l'Etat. Ils discutent d'un certain nombre de sujet qui permet l'orientation et la décision du Chef de l'Etat sur des orientations en matière de développement du numérique et en matière d'orientation stratégique pour le développement du numérique dans le pays. Ce Conseil du numérique s'est doté d'une Unité d'exécution qui s'appelle l'Unité d'exécution du Conseil du numérique dont je suis le directeur. C'est cette Unité d'exécution qui existe déjà depuis 18 mois qui est transformé en Agence pour le développement du numérique (ADN). L'Unité d'exécution était une Unité rattachée à la Présidence de la République. Aujourd'hui, l'Agence a son autonomie de gestion et est naturellement toujours sous tutelle de la Présidence de la République.



Serge ADJOVI, Directeur de l'Agence du numérique.

« Aujourd'hui, il y a deux agences qui fonctionnent en parallèle pour un souci de plus d'efficacité, de focus et aussi pour aller vite. »

Ce qui change c'est qu'en même temps que l'ADN est créée, une autre agence qui existait, l'Agence béninoise des TIC (Abetic) voit ses missions renforcées et devient l'Agence des services et systèmes d'informations (ASSI). Cette agence aux côtés de l'ADN est plus particulièrement chargée de veiller à l'exécution de la stratégie en ce qui concerne la gestion des données. En particulier, de tout ce qui concerne la mise en place des services de l'administration, d'un portail pour les e-services vers les citoyens et les e-services vers les entreprises.

Avant, l'Unité du Conseil du numérique s'occupait du volet télécoms et développement des services d'e-gouvernement en plus

du processus de dématérialisation de l'Etat. Aujourd'hui, il y a deux agences qui fonctionnent en parallèle pour un souci de plus d'efficacité, de focus et aussi pour aller vite.

Bénin Révélé Mag : Le communiqué du Conseil des ministres indique que les membres du Conseil d'administration du numérique ont été désignés. Qui sont-ils, ces membres du CA ?

S.A. : Le Conseil des ministres ne précisait pas effectivement qui sont les membres de ce conseil d'administration. Je pense qu'on y retrouvera bien entendu des membres de la Présidence de la République et des représentants du

ministère de l'Economie numérique entre autres. Comme vous, à ce stade, je n'ai pas connaissance des personnes qui font partie de ce conseil d'administration.

Bénin Révélé Mag : Combien de rencontres du Conseil du numérique le président Patrice Talon a lui-même déjà présidées ?

S.A. : Effectivement, le Conseil du numérique est présidé par le président Patrice Talon et nous avons déjà tenu plusieurs réunions.

Bénin Révélé Mag : Comment jugez-vous l'implication personnelle du président Patrice Talon dans le développement du numérique au Bénin ?

S.A. : Le président Patrice Talon est très impliqué. Le fait qu'il préside personnellement le Conseil du numérique en est une preuve. Au-delà de cela, il est impliqué dans le suivi et s'assure que les projets avancent, que les orientations qu'il donne sont suivies de près. Il est extrêmement présent ! Le projet RAVIP (Recensement administratif à vocation d'identification de la population) par exemple qui a récemment été lancé par le président et qui aboutira entre autres à l'établissement de cartes d'identité électroniques est très suivi par le président. Car ce projet va être la base de plusieurs e-services auprès des populations. Naturellement, l'impact sur les populations est très important.

A ce titre-là, le président Patrice Talon est naturellement aux commandes de ce projet et de bien d'autres. On l'a vu dans plusieurs pays, lorsque l'exécutif au plus haut niveau montre l'exemple et est réellement impliqué dans le développement du numérique, alors, les choses avancent. C'est presque une condition nécessaire pour que les choses avancent, parce que le numérique transforme la vie des gens. On voit comment le mobile a transformé la vie de nombreux Africains. Si on ne fait rien, on subit. Par contre, si on décide de prendre ce développement numérique à bras le corps, on réussit. Certains pays avec un exécutif complètement impliqué dans le

numérique l'ont fait. Le Bénin est en train de le faire.

Bénin Révélé Mag : Après cette réorganisation, quelles sont les missions que l'ADN va s'employer à mettre en œuvre dès maintenant ?

S.A. : On peut séparer les principales missions en deux catégories : la première, s'assurer que l'infrastructure haut débit et très haut débit existe à travers l'ensemble du pays. C'est donc de réaliser, au-delà des dorsales et de backbone, la capillarité et la connectivité pour les entreprises, les administrations et les particuliers à travers le pays. C'est la première mission. Donc, la mise en place d'infrastructures importantes.

Je l'explique toujours en disant, c'est bien beau de vouloir mettre des e-services à la disposition des citoyens, mais ce n'est pas seulement le citoyen à Cotonou qui doit pouvoir en bénéficier, c'est le citoyen sur l'ensemble du territoire.

La deuxième mission est celle du développement du numérique, du développement des start-ups, de la création d'un écosystème numérique fort qui fait qu'il y ait non seulement la création des services numériques au niveau du gouvernement, mais que les entreprises privées génèrent ces e-services pour les populations. L'idée c'est d'organiser et de booster un écosystème du numérique qui existe déjà et qui ne demande qu'à se développer.

Bénin Révélé Mag : Vous avez organisé il y a quelques mois une compétition pour identifier les meilleurs jeunes disposant des capacités dans le secteur de la cybersécurité. Quelle suite aujourd'hui pour ces jeunes que vous avez dénichés ?

S.A. : Le HackerLab que nous avons lancé l'année dernière c'est effectivement pour identifier les personnes qui ont des compétences réelles en matière de cybersécurité ou en matière de hacking. Nous comptons faire de cet événement un événement annuel. Actuellement, nous avons promis un certain nombre de choses aux lauréats de ce HackerLab que nous

sommes en train de délivrer : des stages dans des entreprises bien connues pour leurs actions en matière de cybersécurité, la mise en place des plateformes numériques pour collaborer avec d'autres experts de la cybersécurité et d'autres sociétés.

Nous facilitons également la participation des start-ups à des événements sous-régionaux. Récemment, nous avons envoyé trois jeunes innovateurs dans des secteurs différents pour une rencontre sous-régionale à Abidjan en Côte d'Ivoire. Nous ne sommes pas les seuls à le faire. Le ministère de l'Economie numérique et de la Communication joue également son rôle. Là récemment, nous avons amené trois start-ups à Busan en Corée du Sud pour qu'ils présentent leurs innovations, se faire connaître et rencontrer d'autres start-ups. Des grandes entreprises du numérique au Bénin participent également à l'éclosion de ces start-ups.

Bénin Révélé Mag : Dans le plan e-NOV Bénin 2021, l'ambition du Bénin est d'être un pôle d'excellence sous-régional dans les services numériques. Quand vous évaluez l'évolution des projets en cours, à quel horizon cette ambition pourrait-elle se concrétiser ?

S.A. : L'ambition de faire du Bénin la plateforme des services numériques de l'Afrique de l'Ouest est un processus. Ce n'est pas quelque chose qui s'arrêtera à une certaine date. L'ensemble des pays de la sous-région se sont engagés dans un développement numérique important. Chacun travaille à son rythme. Nous avons plusieurs projets sur lesquels nous travaillons pour les rendre effectifs rapidement pour qu'en 2021 nous ayons transformé le visage numérique du Bénin et nous aurons une place de choix au niveau des nations considérées comme des nations numériques. C'est ça que cela veut dire. Nous aurons défini de nouvelles infrastructures télécoms et de données, nous aurons défini de nouveaux services et nous serons à même de les promouvoir au Bénin et pourquoi pas à l'extérieur du Bénin. Tout cela est un processus et je pense qu'il faut pouvoir attendre en 2021 pour voir ce qui a été fait, si le visage numérique du Bénin aura changé. Moi, je dis qu'il aura changé considérablement.

Propos recueillis par
Beugas-Orain DJOYUM

Trois jeunes entrepreneurs présentent l'innovant foyer ATINGAN au gouvernement

APRÈS AVOIR ÉTÉ REÇUS EN AUDIENCE PAR LE CHEF DE L'ÉTAT, FRANCK ZANHOUNDAHO, FRANCIS ZANHOUNDAHO ET CALIXTE ELOH ONT ÉTÉ FACE AU CONSEIL DES MINISTRES.

Les promoteurs de la société ATINGAN SOLUTIONS ont présenté à l'ensemble du gouvernement, au terme du Conseil des ministres, un exposé sur leurs différentes créations, notamment le foyer ATINGAN (en langue locale Fon) et ses différents modèles.

Exposant sur les caractéristiques de leur produit, ils ont rappelé que le foyer ATINGAN est à la fois écologique, moderne et durable. Il est doté d'un système de ventilation et permet d'apporter de façon constante, de l'oxygène à la chambre de combustion argileuse où sont introduites des coques de noix de palme produites localement. Le système de ventilation est assuré par un souffleur qui tire son énergie d'une batterie chargée à l'aide d'un panneau solaire.

Les foyers ATINGAN sont présentés comme des prêts-à-monter composés d'un souffleur, d'une batterie, d'un panneau solaire et d'un sac de 25 kg de coques de noix de palme. Les avantages comparatifs de ces foyers sont énormes. Ils réduisent au 1/5 les besoins en combustible par rapport aux autres foyers classiques et utilisent une source d'énergie renouvelable (les coques de noix de palme) à l'opposé du charbon de bois obtenu après abattage de l'arbre.

Ces foyers existent en plusieurs modèles (petit modèle pour un usage domestique, moyen pour les restaurants et commerces, et un modèle pour un usage industriel à grande échelle) avec des prix de vente variant entre 55.000 F.Cfa et



Les jumeaux innovateurs et leur compatriote exposent.

Ils estiment les besoins nécessaires pour y parvenir à mieux concrétiser leurs projets à 100 millions de F.CFA. Cela devra servir notamment à la couverture des frais de voyage, de prospection et de finalisation du produit.

300.000 F.Cfa

Encore des besoins...

Malgré les difficultés que leur entreprise a à mobiliser de ressources, les obstacles dans la recherche et le développement de leurs produits afin de miniaturiser cette innovation et de la rendre encore plus moderne avant sa commercialisation à l'international, les jeunes promoteurs ont réaffirmé au gouvernement, séduit par leur projet, leur volonté de contribuer ainsi, à résoudre de nombreux problèmes spécifiques en matière de promotion agricole et production agro industrielle dans notre pays.

Ils estiment les besoins nécessaires pour y parvenir à mieux concrétiser leurs projets à 100 millions de F.CFA. Cela devra servir notamment à la couverture des frais de

voyage, de prospection et de finalisation du produit.

Après avoir posé quelques questions relatives au business plan du projet, aux ambitions des promoteurs et aux compétences autour de l'innovation, le Président de la République et les ministres ont promis d'accompagner la jeune entreprise ATINGAN SOLUTIONS. Cela se manifestera par un appui pour le prochain voyage prévu par l'équipe en Chine afin de continuer dans la recherche et le développement.

L'objectif étant de présenter au gouvernement dans les prochains mois, un produit encore plus moderne et prêt à une commercialisation à grande échelle sur le plan continental.

MTN et Diamond Bank ensemble pour faciliter les opérations bancaires par Mobile money



VIRGILE TOFFODJI
DIRECTEUR GENERAL / MTN-MOBILE MONEY

Après le transfert d'argent qui a été la première option qu'offrait le service mobile money aux abonnés MTN, l'opportunité est désormais présentée à toutes les banques de la place béninoise de participer à la révolution de la finance digitale, mise en marche par MTN depuis sept ans. C'est dans cette optique que s'inscrit la naissance du produit Momobank.

En effet, pour permettre à leurs clientèles respectives de bénéficier d'un meilleur accès à leurs comptes bancaires, l'opérateur de téléphonie mobile sud-africain MTN au Bénin et la Diamond Bank ont signé le 13 octobre à Cotonou, un accord de partenariat. Il vise à faciliter les opérations bancaires des clients de cette

banque, abonnés MTN, par le biais du mobile money.

Le lancement du produit baptisé « Momobank » issu de ce partenariat, a été présidé par le directeur général de MTN Mobile Money, Virgile Toffodji. Avec ce produit, il est désormais possible pour un client de la Diamond Bank et abonné MTN, de faire un dépôt ou un retrait d'argent sur son compte bancaire, à partir de son compte MTN Mobile Money, et avec la possibilité de lier plusieurs comptes bancaires au compte MTN Mobile Money. L'opération peut être faite à tout moment y compris la nuit.

Diamond Bank est, au passage, la première banque nigériane à s'être

installée dans la zone francophone ouest africaine et présente au Bénin depuis 16 années déjà.

Virgile Toffodji a rappelé au cours de ce lancement que ce produit innovant est le résultat d'une dynamique impulsée depuis 2010 que MTN a voulu mettre en œuvre sur le marché béninois, avec la Diamond Bank. Quant à Maxime Adoko, représentant la Diamond Bank, le lancement du produit Momobank est la réponse à plusieurs sollicitations et surtout celle de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bcëao).

Exportunity, la nouvelle plateforme d'e-commerce



Vital Sounouvou, fondateur de la plateforme Exportunity.

Une nouvelle plateforme numérique de commerce en ligne, dénommée « Exportunity » a été présentée au public le 14 octobre 2017 au Concerto à Cotonou. La cérémonie officielle ayant consacré la signature du contrat de création de cette plateforme entre le Fondateur de « Exportunity » et la Poste du Bénin, a été honorée de la présence de nombreuses personnalités dont la Ministre en charge de l'Économie numérique d'alors, Ra-

fiatou Monrou, le Directeur général de la Poste du Bénin, le Directeur général de l'Agence de promotion des investissements et des exportations (Apiex), des représentants de l'opérateur de téléphonie mobile MTN et de United Bank of Africa (Uba).

Selon Vital Sounouvou, Fondateur d'« Exportunity », qui est considéré comme un pas de géant dans l'univers numérique béninois, sa

plateforme d'e-commerce figure parmi les rares en Afrique subsaharienne qui reçoit des paiements visa en ligne. Il a dit par ailleurs que cette plateforme qui vient révolutionner le commerce en ligne au Bénin, car permet aux commerçants béninois d'envoyer par la poste, aux coûts les plus bas du marché, leurs colis et courriers.

Il a toutefois précisé que dans l'optique de garantir la fiabilité des annonces sur la plateforme et écarter toute possibilité d'escroquerie, seules les entreprises légalement reconnues et enregistrées sur le territoire béninois sont autorisées à s'inscrire sur "Exportunity". Cela est fait dans le but d'assurer la sécurité des clients, a-t-il laissé entendre. Ainsi compris, le contrôle se fait grâce au partenariat avec l'Apiex.

L'Arcep exige 134,4 milliards de F.Cfa de redevances à MTN Bénin

Une décision de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste du Bénin (Arcep) datée du 17 novembre 2017 somme l'opérateur de téléphonie mobile MTN, Spacotel Bénin SA, à payer aux autorités du Bénin une somme de 134,4 milliards de F.Cfa, au titre de redevances impayées. En effet, pour défaut de paiement des redevances annuelles de gestion et d'utilisation des fréquences, l'Arcep a lancé une procédure de sanction contre MTN Bénin.

Cette décision est ainsi prise, moins d'une semaine après la sommation qu'a reçue Stephen Blewett,

le directeur général de MTN Bénin, de « quitter le territoire au plus tard le 24 novembre 2017 », selon l'arrêté du 17 novembre de Sacca Lafia, le ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique.

La décision signée de l'Arcep, mettant en demeure l'entreprise, de payer les redevances dues au titre des années 2016 et 2017, soulignent des manquements en matière de non-paiement de ces redevances d'exploitation des ressources en fréquence.

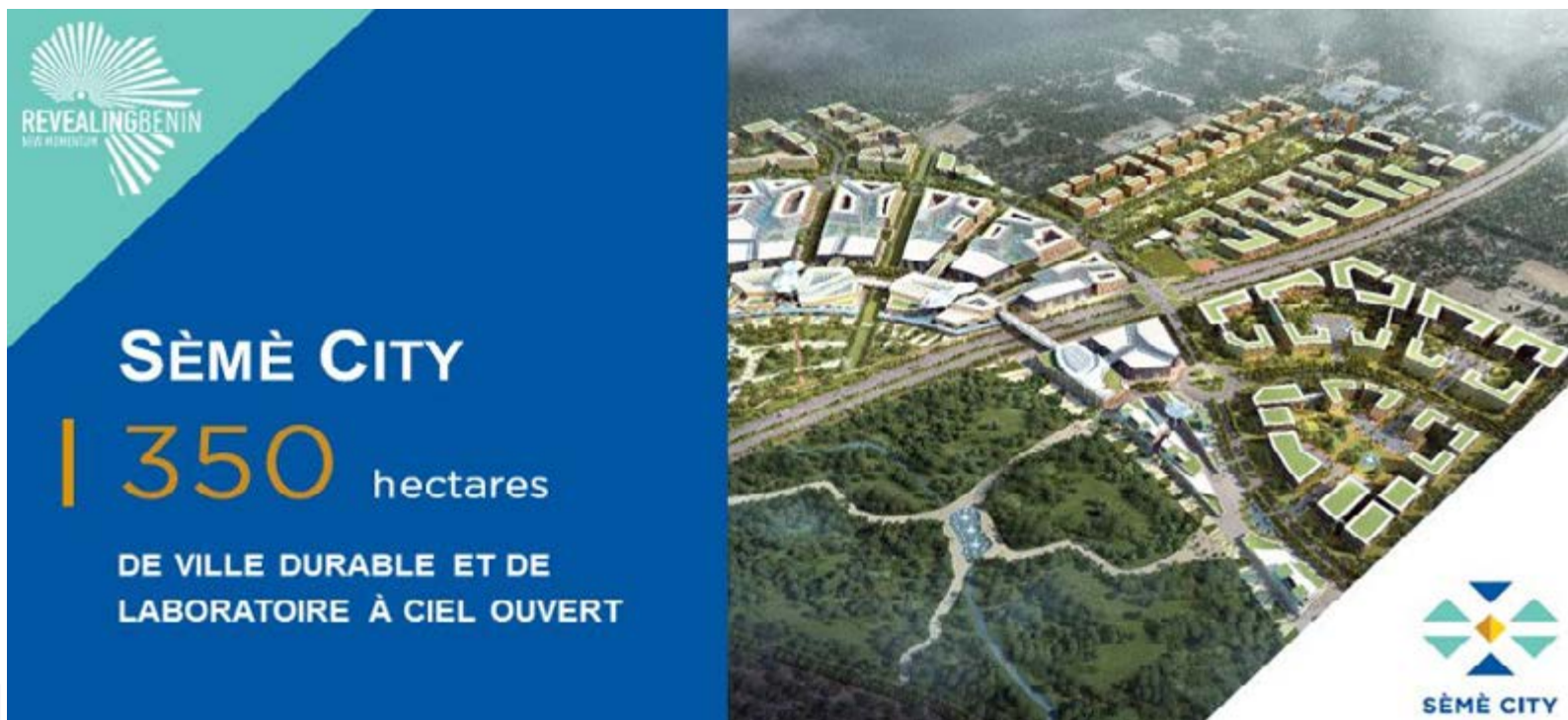
En juin 2017, cet opérateur avait déjà été condamnée à verser 0,3 % de son chiffre d'affaires de 2016 soit

la somme de 492 millions F.Cfa, au titre d'amende. A en croire l'Arcep, c'était « en raison de la persistance du manquement à son obligation de qualité de service ».

Les relations entre l'opérateur MTN et le gouvernement du Bénin se sont tendues depuis un moment. Il était déjà reproché à l'entreprise de téléphonie, il y a quelques semaines d'avoir mené au Bénin, des activités attentatoires, selon les propos de l'autorité béninoise, à la sécurité et à l'ordre public. On note que MTN a entrepris de négocier cette somme qu'il juge excessif.

Après Vision City au Rwanda, Hope City au Ghana, le Bénin va lancer sa Sèmè City !

C'EST LA NOUVELLE SMART CITY OU ENCORE LA CITÉ INTERNATIONALE DE L'INNOVATION ET DU SAVOIR (CIIS). OBJECTIF, FORMER, EXPLOITER ET D'ENTREtenir LES INNOVATIONS AFRICAINES POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES DU CONTINENT.



SÈMÈ CITY

350

 hectares

DE VILLE DURABLE ET DE
LABORATOIRE À CIEL OUVERT



Le Bénin sera le quatrième pays d'Afrique subsaharienne à se lancer dans un projet de ce genre, après le Rwanda, le Ghana et l'Afrique du Sud ; même si on sait que le Nigeria évoque aussi la volonté de se l'offrir.

Sèmè City qui est pensé pour servir de centre technologique pour tout le pays est actuellement en préparation et contiendra à terme, un incubateur d'entreprises. Il est prévu la sélection de 250 start-up, qui vont bénéficier d'un soutien financier d'ici 2030. Il est également proposé par le gouvernement, un allègement fiscal, une zone avec des avantages spécifiques aux futurs habitants de la Sèmè City pour inciter l'entrepreneuriat et l'investissement.

*Si tout se déroule
comme il est*

*envisagé, Sèmè City
devrait former 200
000 étudiants et
créer de milliers
d'emplois d'ici
2030.*

Un centre de recherches

Il sera aussi construit à Sèmè City, un centre de recherches et des établissements universitaires. En ce qui concerne ce point précisément, le gouvernement prévoit de créer les coopérations et partenariats avec des grandes universités internationales. Si tout se déroule comme il est envisagé, Sèmè City devrait former 200 000 étudiants et créer de milliers d'emplois d'ici 2030. Les startuppeurs et autres organisations avaient jusqu'au 15 novembre 2017, pour postuler par e-mail afin de faire partie de l'aventure.

Il convient de retenir qu'une ville intelligente (appellation qui vient

de smart city en anglais) est créée, pour accorder les piliers sociaux, culturels et environnementaux par le biais d'une méthode systématique, associant gestion participative et gouvernance éclairée des ressources naturelles pour faire face aux besoins des citoyens, des entreprises et des institutions.

Généralement, une ville intelligente ne peut véritablement être mise en œuvre, que dans de pays économiquement stables. Les termes pour désigner la ville intelligente sont nombreux : smart city, ville numérique, green city, connected city, éco-cité ou encore ville durable.

Le Professeur Sinsin désigné meilleur recteur d'université en Afrique !

CETTE CONSÉCRATION A EU LIEU EN PRÉSENCE DES MINISTRES DU MALAWI, DU LIBERIA ET DE L'OUGANDA AINSI QUE DES REPRÉSENTANTS DE LA BANQUE MONDIALE, DE LA FONDATION BILL ET MELINDA GATES ET DE LA FAO, LE 26 OCTOBRE 2017 À LILONGWE, LA CAPITALE DU MALAWI.

L'agronome Brice Augustin Sinsin qui achèvera dans quelques semaines, son second mandat en tant que recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (Uac), a ainsi hissé haut, l'image de l'Uac et du Bénin entier, devant 66 recteurs et présidents d'universités africaines ainsi que plusieurs doyens et directeurs d'écoles/instituts.

Face à de dizaines de concurrents, il est désigné meilleur recteur et empoche une somme d'environ 10 000 000 de F.Cfa dollars. Le Bénin devance ainsi l'Afrique du Sud qui a occupé la deuxième place avec environ 7 500 000 de F.Cfa de gain et l'Ethiopie qui est troisième sur la liste avec 5 000 000 de F.Cfa. Le recteur Sinsin a, en plus de cette somme d'argent, reçu un trophée et un certificat.

Il faut noter qu'avant cette grande distinction, ce gestionnaire de l'enseignement supérieur béninois avait déjà élevé bien haut, le flambeau de l'Uac et du Bénin, dans les grandes rencontres académiques internationales. Tout récemment encore, il a fait honorer le Bénin à la 14ème conférence générale de l'Association des Universités Africaines (AUA) qui s'est tenue à Accra au Ghana, du 5 au 8 juin 2017. A cet effet, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Brice Sinsin a été désigné, à l'issue d'un vote, pour siéger au Conseil d'Administration de ladite Association.



Le Professeur Augustin Sinsin, l'expert aux multiples lauriers.

Parmi les autres prix déjà reçu par le Professeur Sinsin, le prestigieux Prix International Aristote, « Four Seasons Hotel » d'Istanbul en Turquie au cours du Sommet des Leaders organisé par World Business Assembly. L'Uac a également été distinguée par la « World Confederation of Business » (WORLD COB) avec le prix : « BIZZ 2016 ».

Au moment où ce brillant intellectuel se prépare à déposer le bilan, plutôt très positif, l'Uac aura ainsi enregistré 24 prix en six ans, avec le Professeur Sinsin. Au nombre des prix reçus, on peut citer entre autres, le Prix de la « Meilleure université régionale », remporté avec le titre de « Meilleur Manager de l'année » pour le Recteur de l'Uac, en Grande-Bretagne, lors du Sommet des Leaders d'Oxford, conjointement organisé par la Fondation Europe Business Assembly et le Club des Recteurs d'Europe, le Prix World Quality Commitment (WQC) de la Fondation Business Initiative Direction, dans les catégories « Or », à New York, et « Platine » à Paris.

« Four Seasons Hotel » d'Istanbul en Turquie au cours du Sommet des Leaders organisé par World Business Assembly. L'Uac a également été distinguée par la « World Confederation of Business » (WORLD COB) avec le prix : « BIZZ 2016 ».

Cette reconnaissance lui a été décernée en 2016 lors d'une cérémonie de gala qui a eu lieu à l'Hôtel Intercontinental The Willard à Washington DC. En dépit de ses moyens limités, la première université nationale et la mère des Universités béninoises a réussi à battre le record des prix, avec l'équipe du recteur Brice Sinsin.

On se rappelle aussi du prestigieux Prix International Aristote,

Par Nyda ADJOVI

Trois bonnes raisons d'investir au Bénin

1- Une stabilité politique et une situation géographique stratégique

Le Bénin a réussi le pari d'une transition démocratique depuis les années 1990 qui s'est achevée par l'instauration des libertés individuelles et l'installation des institutions républicaines. Les différentes réformes entreprises depuis ont permis au Bénin de disposer d'une stabilité politique et d'entretenir des relations pacifiques avec les pays limitrophes. Le Bénin a également renforcé son système politique en organisant, selon des échéances définies, plusieurs élections, dont quatre présidentielles. La dernière en date étant celle de 2016 ayant porté le président Patrice Talon à la tête du pays.

Le Bénin jouit d'une position géographique stratégique dans l'espace ouest-africain. Ouvert sur le Golfe de Guinée, il est considéré comme une porte d'entrée maritime pour les pays enclavés de l'hinterland : le Niger, le Burkina Faso et le Mali. Son appartenance à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) lui ouvre un marché potentiel de plus de 200 millions de consommateurs.

Outre l'accès au marché régional, le Bénin dispose d'un accès privilégié au marché international grâce à son statut de pays moins avancé (PMA). Il bénéficie des avantages de la loi sur les opportunités et la croissance en Afrique (AGOA) et du libre accès au marché européen en franchise de droit et de contingent grâce à l'initiative « Tout sauf les armes » (TSA) de l'Union européenne.



2- Une économie libérale

Le Bénin a fait de grands efforts pour améliorer son environnement politique et juridique, son climat des affaires et ses services de facilitation aux investisseurs. La Constitution du 11 décembre 1990 a consacré le droit de propriété, le principe d'égalité de traitement de toute personne devant la loi, le droit de libre établissement sans distinction de nationalité et le principe du traitement national en matière d'investissements. Un nouveau code des investissements a été adopté.

La nette amélioration du cadre de l'investissement et le vaste programme de privatisation et de libéralisation ont permis au Bénin d'enregistrer une augmentation significative des flux entrants d'investissements étrangers directs (IED), bien qu'ils demeurent encore faibles.

Selon la Banque africaine de développement, en 2016, la croissance économique du Bénin a ralenti, passant de 5.2 % en 2015 à 4.0 % selon les esti-

Le Bénin jouit d'une position géographique stratégique dans l'espace ouest-africain. Ouvert sur le Golfe de Guinée, il est considéré comme une porte d'entrée maritime pour les pays enclavés de l'hinterland : le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

mations, principalement à cause du contexte électoral et de la croissance plus faible au Nigeria. Mais, Les années 2017 et 2018 devraient connaître une reprise de la croissance avec des taux attendus de 5.5 % et 6.2 % respectivement, en raison de la mise en oeuvre du Programme d'action du gouvernement 2016-21 qui prévoit un doublement du taux d'investissement sur la période.

3- Des domaines d'investissement en pleine expansion

Le Bénin dispose d'un potentiel dans plusieurs secteurs d'activité : agro-industrie, tourisme, mines, énergie et hydrocarbures. Le désengagement prudent de l'État dans certains secteurs à potentiel comme l'agriculture (le coton), les télécommunications, le secteur bancaire ou celui de l'énergie constitue également une opportunité pour les entreprises qui désirent s'installer au Bénin.

BRM avec la source principale: Le Guide de l'investissement au Bénin. Nations Unies. 2010.

TIC Mag

www.ticmag.net

Tous les jours,
l'actualité des
TIC & Télécoms
en Afrique

Recevez
gratuitement
nos newsletters
quotidiennes et lisez
nous sur tous vos terminaux.



By
ICT MEDIA
Your progress,
our success
Strategies

Yaoundé Etoudi Rue 5.994 / Libreville Boulevard
Tél.: +237 243 25 64 36 / +241 02 79 97 38
E-mail: contact@ticmag.net
www.ticmag.net
BP: 806 Yaoundé Cameroun